



Etablissement Public  
Foncier de Lorraine

CONSULTATION ECRITE DU

BUREAU DU 21 AVRIL 2016

Délibération N° **B 16 / 042**

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019  
AVENANTS A DES CONVENTIONS FONCIERES OPERATIONNELLES**  
Foncier diffus

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/15 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié portant création de l'Etablissement Public,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2007-2014, modifié,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu les conventions et leurs avenants passés avec les collectivités tels que référencés dans la liste ci-annexée pour s'assurer la maîtrise de terrains,

Considérant les modifications reportées dans la même liste,

Considérant la consultation écrite des membres du Bureau en date du 21 avril 2016, organisée conformément à l'article 13 du règlement intérieur,

Considérant le résultat favorable du vote,

- autorise le Directeur Général à signer, en tant que de besoin, les avenants modificatifs aux conventions foncières, listées dans l'annexe jointe à la présente délibération.
- laisse le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.

VU ET APPROUVE

LE **19 MAI 2016**

Le Préfet de Région,

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général Adjoint pour  
les Affaires Régionales et Européennes

**François SCHRICKE**

Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER

PRÉPARONS DES TERRITOIRES D'AVENIR

ANNEXE A LA DELIBERATION N°B16/.....  
 AVENANTS CONVENTIONS FONCIERES OPERATIONNELLES – Foncier diffus  
 Bureau du 20/04/2016

<b>Opération</b>	<b>Signataire – Date de signature</b>	<b>Modification conventionnelle</b>	<b>Situation actuelle</b>	<b>Modification proposée</b>
<b>SAINT-MAX</b> Station Oil France (F08FD400086) Avenant n°1	<b>Commune de Saint-Max</b> <i>Convention du 23/05/2013</i>	Prorogation des délais	30/06/2016	30/06/2019
<b>FAULQUEMONT</b> Lotissement d'habitations (F08FD700043)	<b>Commune de Faulquemont</b> <i>Convention du 09/04/2009</i>	Prorogation des délais Modification de l'échéancier	30/06/2016 5 annuités à partir de 2016	30/06/2017 5 annuités à partir de 2017
<b>HARTZVILLER</b> Cristallerie (F08FD700052) Avenant n°2	<b>Communauté de communes de la Vallée de la Bièvre</b> <i>Convention du 03/11/2009</i>	Prorogation des délais	30/06/2016	30/06/2018